



Le  
*Sandolien*

Juin 2026

Retrouvez votre mairie :

 [www.saint-sandoux.fr](http://www.saint-sandoux.fr)

 Commune de Saint-Sandoux



## Edito

### **Chères Sandoliennes, chers Sandoliens,**

Vous avez exprimé votre confiance en une nouvelle équipe pour conduire l'avenir de notre commune. Je tiens à vous remercier pour votre participation et pour la légitimité que vous nous avez accordée.

Avec l'ensemble du conseil municipal je serai au service de notre collectivité. Nous vous avons présenté lors de la campagne, les projets que nous entendons porter, certains seront réalisés très prochainement, d'autres, se concrétiseront à plus long terme. Tous ont pour objectif de préserver la qualité de vie de notre village rural, de le rendre plus attractif et de construire des solutions adaptées aux besoins du plus grand nombre.

Avec une équipe compétente, dynamique et soudée, je m'engage à remplir ce mandat avec loyauté, recherche de l'efficacité et sens de l'action publique.

La bonne santé financière de notre commune comme vous pourrez le constater dans l'article consacré au budget, est un élément essentiel pour mener à bien les engagements pris. La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement nous permet de dégager un excédent qui servira à investir en limitant le recours à l'emprunt. Le budget que nous avons voté pour 2026 prévoit plus de 300 000 euros d'investissements.

Nous reviendrons vers vous chaque année pour échanger et entendre vos avis et vos préoccupations, la participation citoyenne prendra sa place dans notre action municipale.

Saint Sandoux est membre de Mond' Arverne Communauté, la Communauté de communes exerce de nombreuses compétences parfois mal connues des habitants.

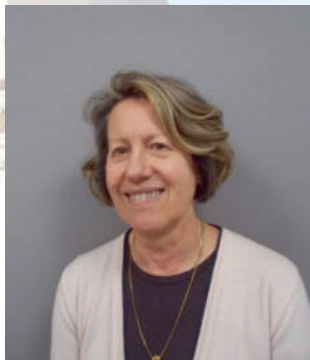
Je représenterai notre territoire au sein de l'Intercommunalité, pour définir un modèle de gouvernance partagée qui respecte l'autonomie des communes, il nous faut être écouté là où les décisions se prennent et, en tant que Vice -Présidente, en charge des Solidarités, de l'Insertion et du Centre Intercommunal d'Action Sociale, je veillerai à ce que les orientations tendent vers la mutualisation, l'accompagnement des projets locaux et le soutien aux populations.

**Dans la perspective d'un été qui approche, je vous souhaite le meilleur.**

La Maire  
Martine TYSSANDIER

# VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

## LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-SANDOUX



**Martine Tyssandier**  
Maire de Saint-Sandoux  
8<sup>ème</sup> vice-présidente  
de la communauté de commune,  
déléguée à la solidarité et à l'insertion



### LES ADJOINTS



**Thierry Julien**  
1<sup>er</sup> adjoint  
Finances  
Marchés publics  
Travaux

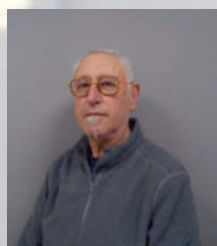


**Isabelle Frosio**  
2<sup>ème</sup> adjointe  
Affaires scolaires  
Enfance, jeunesse



**Laurent Weickman**  
3<sup>ème</sup> adjoint  
Environnement  
Animation du village  
Relations avec les associations  
Gestion des outils numériques

### LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



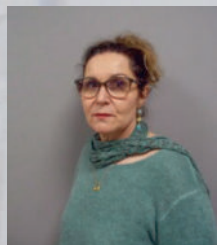
**Noël Boivin**  
Conseiller municipal  
Délégué Gestion des agents techniques, Voirie, Assainissement et Patrimoine



**Serge Blancard**  
Conseiller municipal



**Didier Dousson**  
Conseiller municipal



**Karine Grall**  
Conseillère municipale



**Geneviève Perbet**  
Conseillère municipale



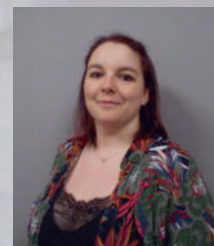
**Corinne Garand**  
Conseillère municipale



**Marion Nizou**  
Conseillère municipale



**Olivier Meriaudeau**  
Conseiller municipal



**Marine Chanut**  
Conseillère municipale



**Elise Adamczyk**  
Conseillère municipale



**Albin Testud**  
Conseiller municipal

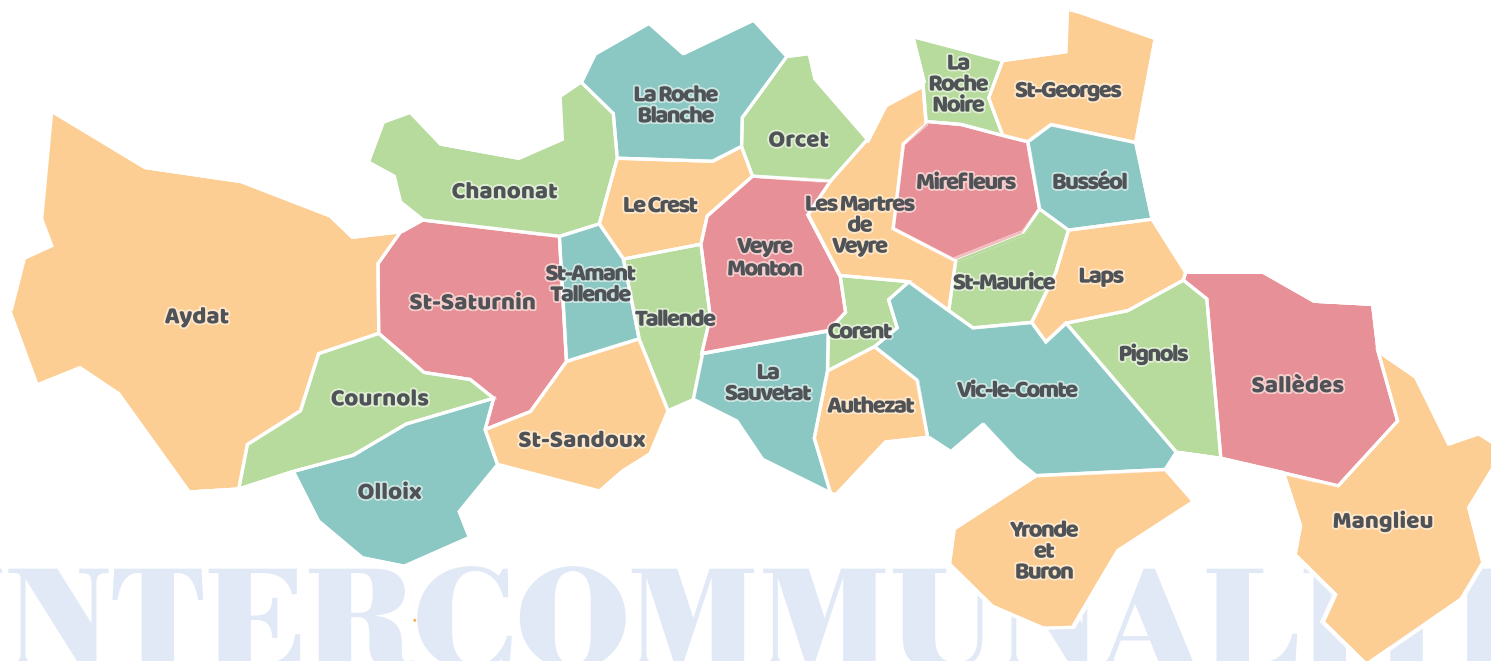


# INTERCOMMUNALITÉ

## MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ



L'intercommunalité correspond au regroupement de plusieurs communes au sein d'une structure appelée Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).



L'EPCI est gouverné par un conseil communautaire composé de délégués issus des conseils municipaux. Le conseil élit un président et un bureau qui assurent l'exécutif de la structure.

Les décisions y sont prises collégalement dans le respect des règles de chaque commune.

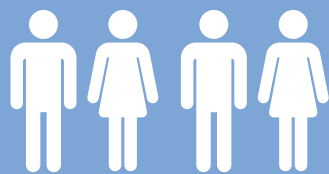
La communauté de communes permet :

- De mutualiser les moyens entre les communes ;

- De porter des projets à l'échelle du territoire ;
- D'améliorer les services rendus à la population ;
- De coordonner les politiques publiques locales.

La Communauté de communes dispose de compétences obligatoires que la loi lui attribue automatiquement et de compétences optionnelles ou facultatives que les communes peuvent choisir de lui transférer.

## CHIFFRES CLÉS



Population

42 K



Communes

27



Nombre d'agents

360

## COMPÉTENCES OBLIGATOIRES ATTRIBUÉES AUTOMATIQUEMENT PAR LA LOI :



• L'aménagement de l'espace dont le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le schéma de secteur ainsi que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ;



• Des actions de développement économique comprenant les Zones d'Activité Économique (ZAE), le soutien aux activités commerciales et la promotion du tourisme ;



• La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) ;



• Les aires d'accueil des gens du voyage ;



• La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés ;



• La gestion de l'eau.

## COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES SOUMISES À L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUE LES COMMUNES CHOISISSENT DE LUI TRANSFÉRER :



• Protection et mise en valeur de l'environnement Élaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) Actions et projets favorisant la production d'énergies renouvelables



• Politique du logement et du cadre de vie Programme Local de l'Habitat. Logements locatifs sociaux. Logements temporaires et d'urgence.



• Voirie Gestion de la voie verte le long de l'Allier



• Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire notamment le Centre Aquatique Val d'Allier Comté



• Action sociale d'intérêt communautaire :

- Gestion des multi-accueils ;
- Actions en faveur de la jeunesse (3 à 17 ans) dans le cadre d'activités extrascolaires et périscolaires ;
- Gestion d'un relais petite enfance ;
- Service d'aide à domicile ;
- Service de portage de repas à domicile.



• Gestion de tout ou partie de l'assainissement des eaux usées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027.

## FOCUS SUR CIAS (CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Mond'Arverne Communauté intervient au quotidien auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou en convalescence, grâce à son Service Autonomie à Domicile Aide et Soins. Le CIAS propose une offre de service publique et de proximité, avec un objectif : garantir une réponse adaptée aux besoins de chaque usager.

**Le service fonctionne sous la forme d'un guichet unique :**

**Téléphone :** 04 73 69 24 28

**Adresse :** 16 boulevard de Beussat  
63270 Vic-le-Comte

**Informations :** Mond'Arverne Communauté – CIAS

### UNE OFFRE DE SERVICES COMPLÈTE :

- **Aide et accompagnement à domicile :** Le service fonctionne 7 jours sur 7, de 7h30 à 21h, dans les 27 communes du territoire.
- **Livraison de repas à domicile :** Le service de portage de repas est disponible sur l'ensemble des

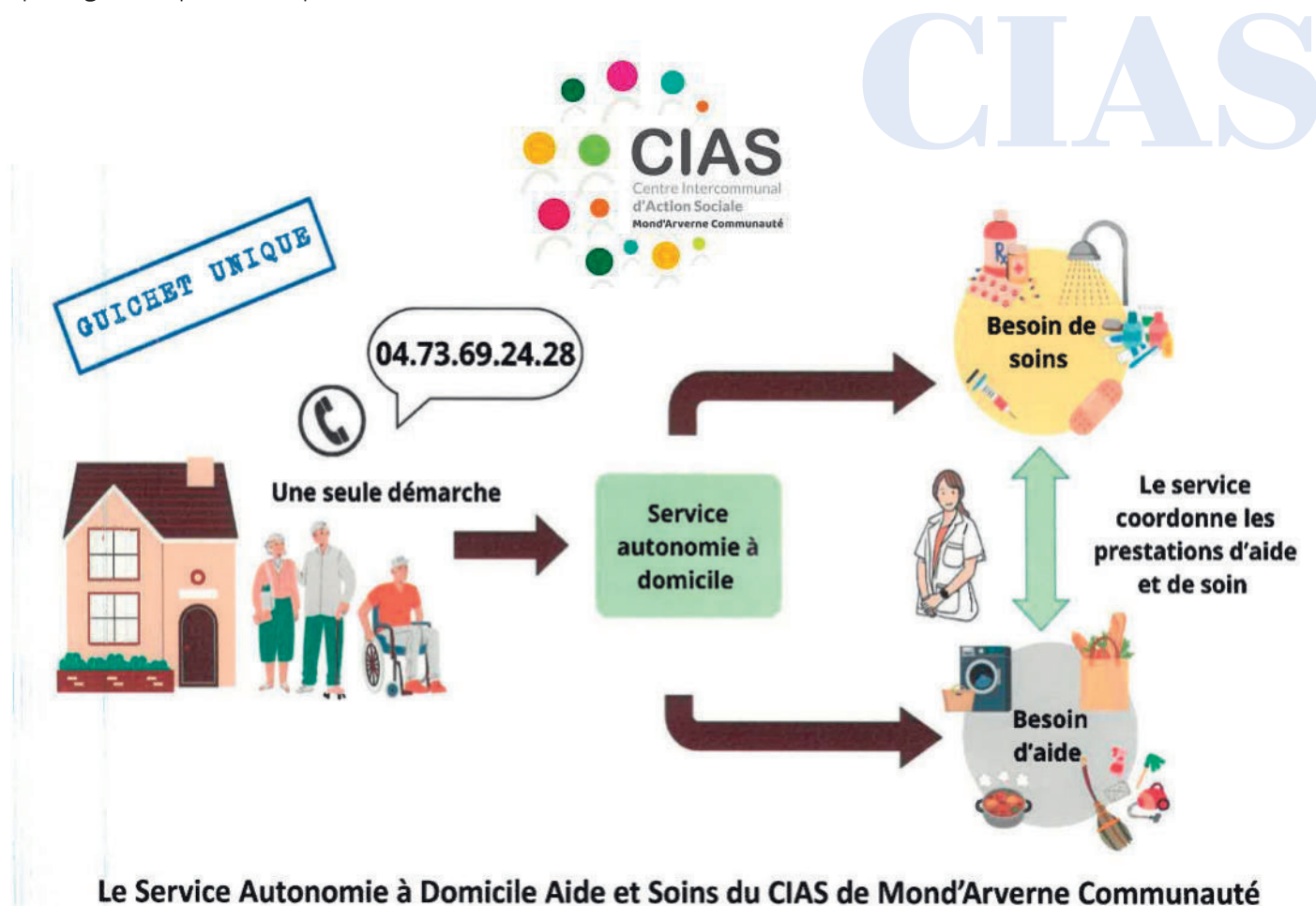
communes de Mond'Arverne Communauté. Les repas sont livrés au domicile des bénéficiaires du lundi au vendredi, avec livraison des repas du week-end le vendredi.

### • Soins infirmiers à domicile

### • Accompagnements spécialisés :

- Accompagnement des personnes souffrant de troubles de la mémoire diagnostiqués ou en cours de diagnostic, à un stade léger à modéré, sur prescription médicale ;
- Accompagnement des personnes en situation de handicap ;
- Une équipe pluridisciplinaire (ergothérapeute, psychologue, infirmier, psychomotricien, etc.) proposant conseils, évaluations et avis techniques pour un accompagnement personnalisé.

Le CIAS est également partenaire **signataire du Contrat Local de Santé de Mond'Arverne Communauté** et membre actif du réseau de protection des femmes victimes de violences (REPROF) de l'arrondissement de Clermont-Ferrand.



## DÉPLOIEMENT DE LA COLLECTE EN COLONNES



### Le mode de collecte du SICTOM des Couzes évolue !

Vous avez peut-être vu ces nouvelles colonnes installées dans certaines communes du territoire. Depuis 2022, le SICTOM en a déployé plus de 350 et souhaite, à terme, remplacer l'ensemble de ses bacs de collecte par des colonnes.



**Objectif : d'ici 2026, équiper toutes les communes du SICTOM des Couzes en tout colonne**

- Au total, près de 1500 colonnes (ordures ménagères + tri) seront déployées pour remplacer les quelques 8 000 bacs (individuels ou collectifs) en place.
- Les emplacements sont a minima équipés d'une colonne de tri et une colonne ordures ménagères.
- Le nombre et les emplacements des colonnes se décident en concertation avec chaque commune.



## MISSIONS DU SICTOM

Le SICTOM des Couzes assure la collecte des déchets ménagers et du tri sélectif sur l'ensemble de son territoire.

- Il gère les déchèteries et favorise la valorisation des déchets (recyclage, compostage).
- Le syndicat mène des actions de sensibilisation pour réduire les déchets à la source.
- Des interventions pédagogiques sont régulièrement proposées auprès des habitants et des scolaires.
- Il œuvre au quotidien pour limiter l'impact environnemental et préserver le cadre de vie local.

# SICTOM

## CARTE IMPLANTATION DES NOUVEAUX POINTS PROPRES À SAINT-SANDOUX



## RAPPEL DES BONNES PRATIQUES D'UTILISATION DES COLONNES DE DÉCHETS

### EMBALLAGES ET PAPIERS

**En vrac, pas en sac !**

- Tous les emballages : plastique, métal, papier et carton
- Tous les papiers et cartons fins

**Ne pas mettre :**

- Gros cartons → à déposer aplatis en déchèterie ou dans les colonnes spécifiques

**Les bons réflexes :**

- Ne pas lever les emballages mais bien les vider
- Ne pas les embolter
- Séparer les différents éléments (détacher opercule, couvercle, blister, fenêtre plastique...)
- Ecraser, plier, aplatir si possible
- Ne pas déchirer en petits morceaux

### ORDURES MÉNAGÈRES

**En sac de 50L maximum !**

- Déchets issus du ménage, des soins, de l'hygiène
- Petits objets en plastique

**Ne pas mettre :**

- Appareils électriques et électroniques
- Déchets encombrants, spécifiques
- Textiles
- Seringues
- Piles, ampoules
- à déposer en déchèterie ou dans les bennes
- Médicaments → à déposer en pharmacie

Triez sans vous tromper grâce à l'application gratuite "Guide du Tri" de CITEO !

### VERRE

- Emballages en verre

**Ne pas mettre :**

- Couvercles et bouchons → à déposer dans la colonne "Emballages et Papiers"
- Vaisselle cassée (verre, porcelaine, céramique, grès, Pyrex...) → à déposer en déchèterie ou dans la colonne "Ordures Ménagères"

### ET POUR LES BIODECHETS

**Le composteur !**

Composteur de quartier : inscription auprès de votre mairie  
Composteur de jardin : mise à disposition sans facturation, [www.vaultom63.fr](http://www.vaultom63.fr) ou 06 43 21 29

- Déchets issus de la préparation des repas et restes alimentaires
- Déchets végétaux du jardin

## ÉVÉNEMENT :

Dans le cadre de la distribution gratuite de composteurs, un café-compost s'est tenu le 18 avril à Saint-Sandoux : neuf habitants ont réservé un équipement et ont bénéficié, le jour même, d'une formation organisée à la salle culturelle.

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu y participer, il est toujours possible de profiter d'un composteur de jardin gratuit en s'inscrivant à une courte formation, en effectuant la demande en ligne sur le site du SICTOM des Couzes et en cochant la case « premier composteur ».



## Bilan 2025 et Prévision 2026

Lors du Conseil Municipal du 13 avril 2026 il a été présenté et voté à l'unanimité des élus :

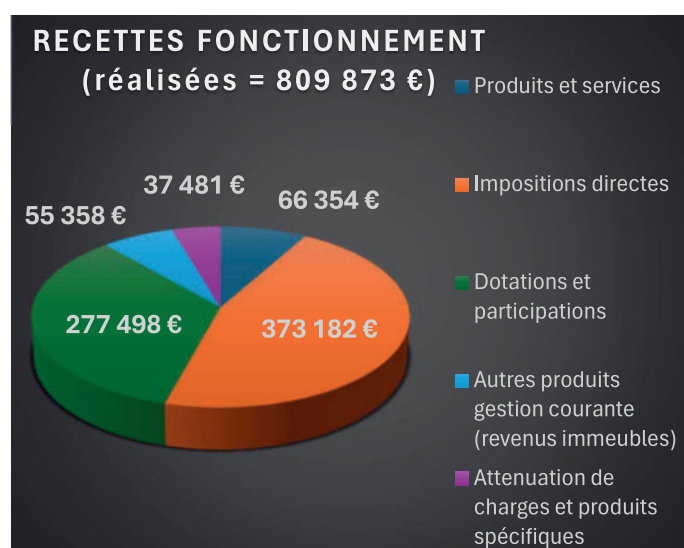
- Le COMPTE FINANCIER UNIQUE qui clôture le bilan comptable de l'exercice 2025
- Le BUDGET PRIMITIF qui fixe pour l'année 2026 les budgets en recettes et en dépenses des sections FONCTIONNEMENT et INVESTISSEMENT de notre COMMUNE
- Un bilan annexe spécifique à l'Assainissement avec ses propres sections de fonctionnement et d'investissement complète le budget de la Commune.

### Section FONCTIONNEMENT Commune

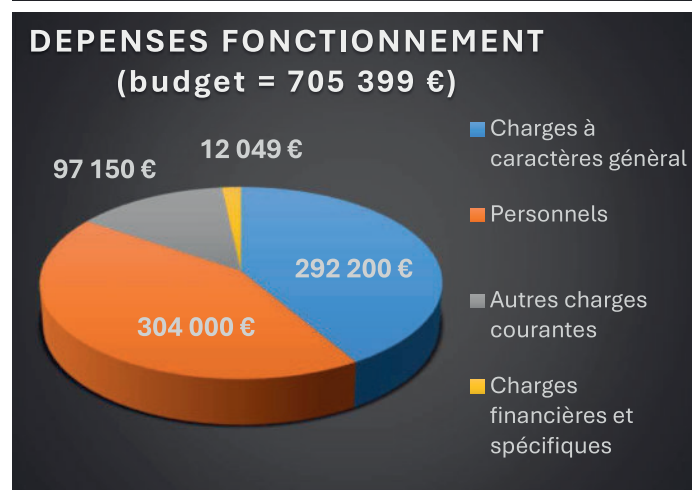
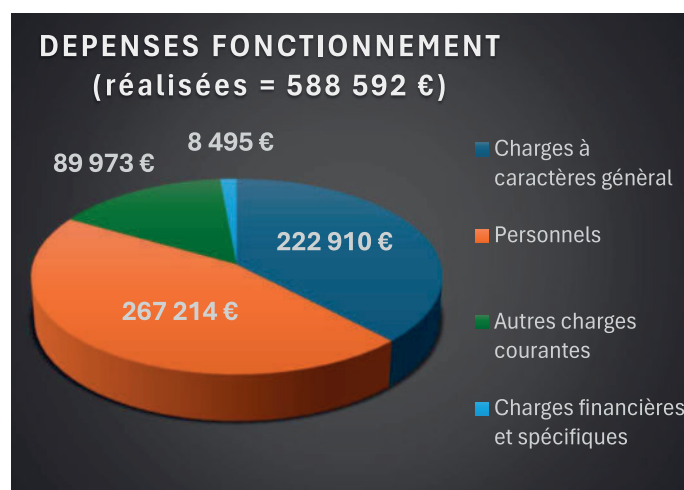
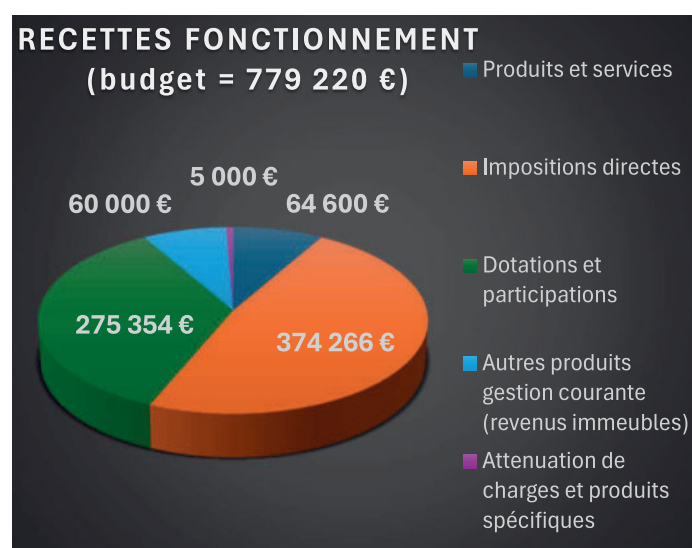
Cette section est la plus importante car de son résultat dépend la capacité financière de la Commune à pouvoir mener des projets d'investissement. L'excédent de la section de fonctionnement après remboursement des dettes en capital de l'exercice

détermine en effet **la capacité d'autofinancement nette de la Commune (CAF nette)** qui correspond au reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. Voici donc les éléments pour le bilan 2025 et le budget 2026 :

#### COMPTE ARRÊTÉ 2025 :



#### BUDGET PRIMITIF 2026 :



#### CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE DE L'EXERCICE 2025 = 221 181 €

Au terme de l'année 2025 le résultat de la section dégage un résultat positif de 221 181 € (capacité d'autofinancement brute).

Pour le budget 2026 nous prévoyons de manière prudente un niveau de recettes en léger repli par

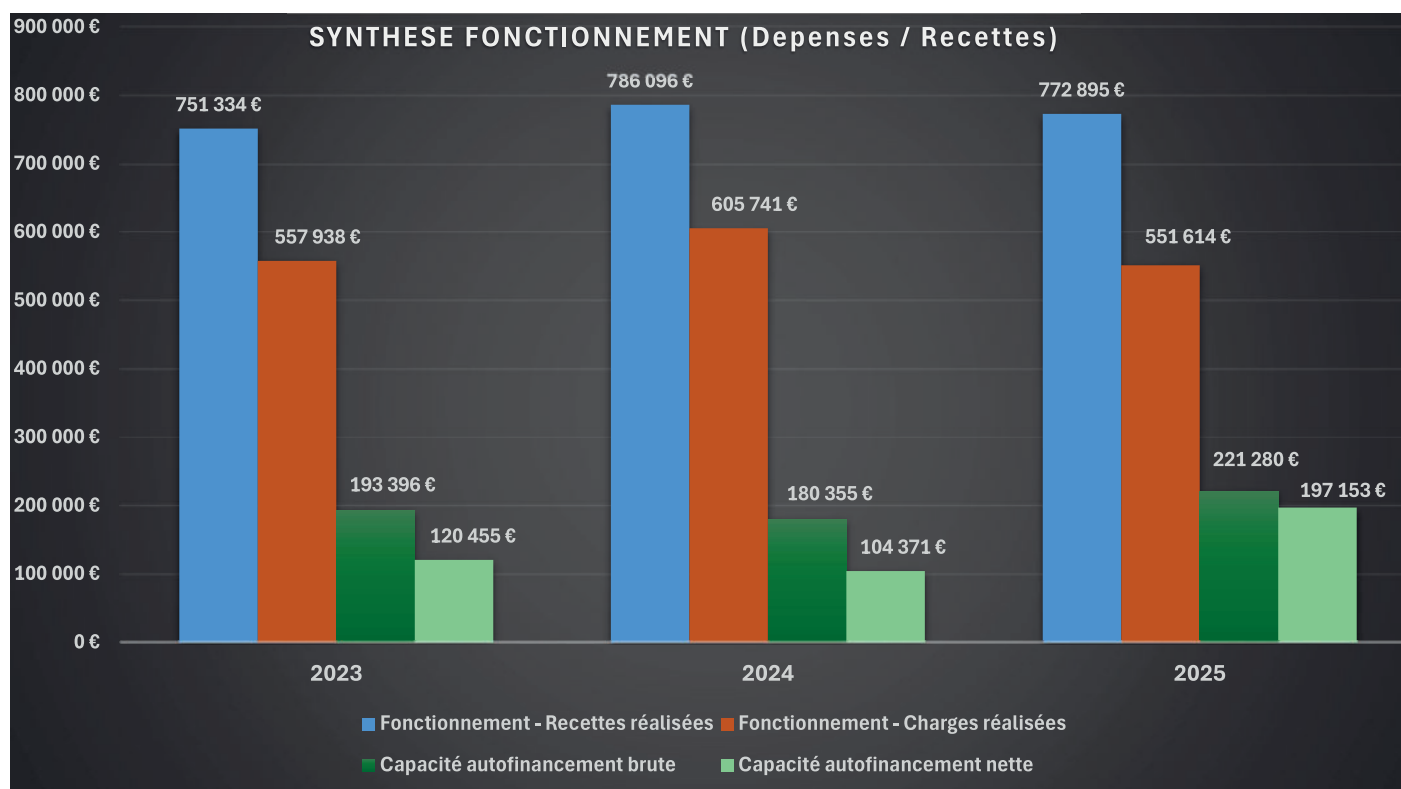
rapport à 2025 (779 220 €) et avec un niveau de dépenses supérieur notamment en raison des incertitudes sur les dépenses d'énergie. Malgré cela nous projetons pour la fin de l'exercice 2026 un résultat positif pour cette section fonctionnement et donc de dégager une nouvelle fois une capacité d'autofinancement brute.

## QUELLE EST LA SITUATION FINANCIÈRE DE NOTRE COMMUNE ?

Depuis 2020 notamment la récurrence des résultats positifs obtenus sur la section fonctionnement de la Commune est le fruit d'une gestion financière maîtrisée avec un objectif assumé de contenir nos dépenses en cohérence avec notre potentiel de recettes. Nous nous sommes attachés à respecter cette règle avec rigueur **pour donner les moyens à notre Commune de financer de futurs projets d'investissements en préservant son faible niveau d'endettement et en évitant aussi d'augmenter les impôts de nos habitants** (pour le taux d'imposition que nous maîtrisons soit la part communale). Vous avez pu le constater durant ces 6 dernières années

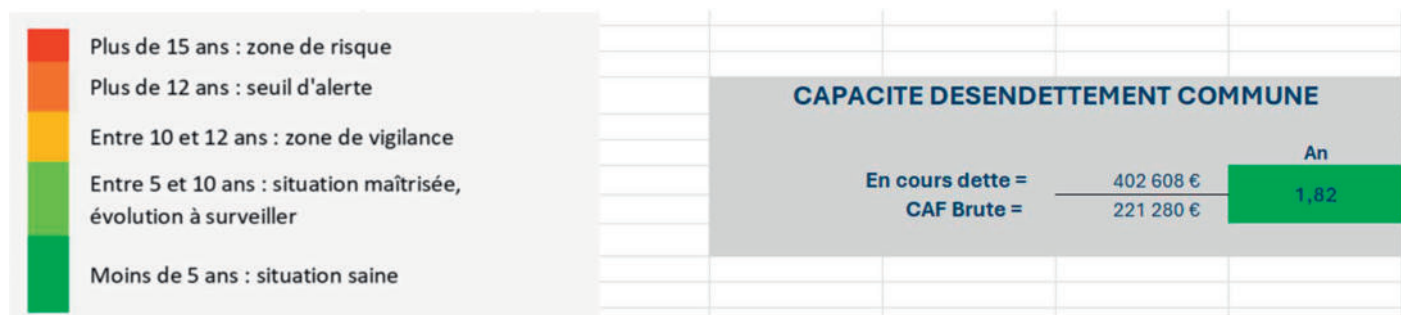
et notre ambition est de s'inscrire dans la même dynamique pour ce nouveau mandat.

Le graphique ci-après illustre les résultats de la section Fonctionnement de notre Commune sur les 3 dernières années. Chaque année le bilan fait apparaître un gain important sur la section Fonctionnement ( 193 396 € en 2023, 180 355 € en 2024 et 221 280 € en 2025) qui correspond à notre Capacité Autofinancement Brute. Enfin la baisse significative de notre endettement sur 2025 nous a permis d'atteindre une Capacité Autofinancement Nette très satisfaisante pour notre commune de 197 153 € à fin 2025.



Au-delà de ces chiffres un indicateur permet d'évaluer simplement la situation financière de la commune. Il s'agit de la **capacité de désendettement de la commune** qui se mesure en nombre d'année. Pour notre Commune elle est égale à 1,82 ans.

**Ce qu'il faut retenir c'est qu'en dessous de 5 ans la situation financière d'une commune est considérée comme saine. En conclusion sachez que la situation financière de notre Commune est considérée comme très saine.**



## JEUNESSE / ENFANCE



### VOYAGE SCOLAIRE – JANVIER 2026

Les élèves de CE1 au CM2 de l'école de Saint-Sandoux, accompagnés de leurs enseignantes, Mme Monier et Mme Mathieu, ainsi que de deux accompagnatrices bénévoles, Mme Monnet et Mlle Frosio, sont partis en voyage scolaire du 26 au 30 janvier 2026 aux Estables, au cœur du massif du Mézenc.

Ce séjour a permis aux 39 élèves de découvrir de nombreuses activités de montagne en hiver : ski de fond, conduite d'attelage de chiens de traîneau, construction d'igloos, fabrication de beurre et de pain...

Au-delà de ces activités de découverte, les enfants

ont développé leur autonomie, leur esprit d'entraide et leur capacité à vivre ensemble.

Ce projet s'inscrit dans une démarche pédagogique globale mêlant sport, culture, sciences et expression écrite, avec un suivi quotidien grâce à un blog et à un carnet de voyage.

Cette classe découverte constitue ainsi une expérience particulièrement enrichissante, favorisant la cohésion du groupe et renforçant le lien avec les familles.

Les souvenirs de ce séjour resteront, sans nul doute, gravés dans la mémoire des enfants, qui en sont tous revenus un peu grandis.

### PROJET SKATE / TROTTINETTE

Suite à la proposition du Conseil Municipal des Enfants, la mairie a répondu favorablement à la mise en place d'une nouvelle activité.

Des séances de trottinette freestyle sont désormais proposées aux élèves de CM1 et CM2. Cette initiative permet non seulement de découvrir et de s'initier à la pratique de ce sport, mais également de sensibiliser les enfants aux bonnes conduites à adopter en matière de sécurité routière.

Cette action s'inscrit dans la continuité du projet de skate park réalisé lors du précédent mandat.

L'objectif principal est de proposer des activités dynamiques et adaptées à la jeunesse de Saint-Sandoux.



### CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

**Cette année encore, une nouvelle équipe a été constituée pour former le Conseil Municipal des Enfants (CME).**

Ce dispositif citoyen rassemble des élèves de

CM1 et de CM2 qui s'engagent dans la vie de la commune et s'expriment sur des sujets qui les concernent.

Véritable lieu de réflexion, le CME a pour mission d'élaborer des projets d'intérêt général et de participer à leur mise en œuvre. Les jeunes élus se montrent toujours très motivés et force de propositions.

Le Conseil Municipal des Enfants a proposé de donner un nom à l'école du village. Après un travail autour de l'histoire locale avec Claude Arnaud, les enfants ont présenté leurs idées au conseil municipal qui lors de sa séance du 12 mai 2026 a voté à bulletin secret et retenu le nom de « École Jean-Marc Juilhard ». Une inauguration sera organisée par la municipalité à l'automne.



# JEUNESSE / ENFANCE



**Des Questions ?  
nos équipes sont là, près de chez vous !**

GUICHET UNIQUE ENFANCE-JEUNESSE

## RAPPEL SUR LE GUICHET UNIQUE ENFANCE- JEUNESSE

Vous êtes coincés sur le Portail Famille ? Vous avez une interrogation sur un dossier ou une facture ? Le Guichet Unique Enfance-Jeunesse se déploie sur l'ensemble du territoire ! Venez nous rencontrer lors de nos permanences sans rendez-vous pour obtenir une réponse immédiate.

<b>13h30 à 18h00</b>	<b>SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER</b> Ecole maternelle Saint-Exupéry - Route de Ceysnat 25 février 2026 3 juin 2026	<b>Olivier</b>
<b>9h30 à 13h30</b>	<b>LA ROCHE BLANCHE</b> Groupe Scolaire Jules Ferry - Rue des Peyrouses 4 février 2026 1 avril 2026 20 mai 2026 24 juin 2026	<b>Yves</b>
<b>13h30 à 18h00</b>	<b>VEYRE-MONTON</b> 4 rue Jean Moulin, 63960 Veyre-Monton 14 janvier 2026 22 avril 2026	<b>Olivier</b>
<b>9h30 à 13h30</b>	<b>AYDAT</b> Groupe scolaire Les lacs - 11 chemin des écoliers 21 janvier 2026 4 mars 2026 22 avril 2026 27 mai 2026	<b>Yves</b>
<b>9h30 à 13h30</b>	<b>SAINT-SATURNIN</b> Ecole de la Monne - Place du 8 mai 14 janvier 2026 18 mars 2026 29 avril 2026 10 juin 2026	<b>Yves</b>
<b>13h30 à 18h00</b>	<b>MONTCERVIER</b> Rue Jean Mouly 28 janvier 2026 11 mars 2026 6 mai 2026 17 juin 2026	<b>Olivier</b>
<b>15h00 à 18h00</b>	<b>CHADIEU</b> Chadieu - Authezat 4 février 2026 25 mars 2026 20 mai 2026 24 juin 2026	<b>Olivier</b>

**LE GUICHET UNIQUE RESTE DISPONIBLE  
EN DEHORS DES PERMANENCES**

**POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS (obligatoire)**  
➔ Appelez ou envoyez un mail au Guichet Unique

### LIEUX DE RENDEZ-VOUS POSSIBLES

- ➔ Sur les sites ALSH (horaires d'ouverture)
- ➔ La Roche Blanche (sous la médiathèque)  
1 rue de la mairie 63670 La Roche Blanche  
➔ À la Grange de Mai  
9 place du huit mai 63450 Saint-Saturnin  
➔ Bureau du Guichet Unique  
16 bd de Beussat 63270 Vic le Comte

Connectez-vous  
en scannant  
le QR code



Gérez toutes les démarches pour vos enfants (inscriptions, réservations, factures) en quelques clics, 24h/24 et 7j/7.

Le Portail Famille est votre Guichet Unique Enfance-Jeunesse, accessible sur ordinateur et via notre application mobile dédiée.

### CONTACT

T. 06 27 45 11 54  
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30

A. 16 Boulevard de Beussat à Vic-le-Comte  
Uniquement sur rendez-vous

M. [guichetunique@mond-arverne.fr](mailto:guichetunique@mond-arverne.fr)



# FÊTES, COMMÉMORATIONS ET ANIMATIONS COMMUNALES



## LE MARCHÉ DE NOËL 2025

En cette fin d'année 2025, la commune a organisé son traditionnel marché de Noël avec la participation d'une douzaine d'exposants.

Une buvette et un espace de petite restauration étaient proposés par l'Amicale des parents d'élèves. Les institutrices de l'école, accompagnées des élèves, tenaient également un stand de vente d'objets réalisés par les enfants. Les bénéfices ont permis d'apporter une aide financière complémentaire pour leur voyage scolaire, en Haute-Loire en janvier 2026, à la station des Estables, organisé par la direction de l'école.

En fin d'après-midi, la fanfare de La Sauvetat, « Le Réveil Sauvetatois », est venue animer le marché dans une ambiance festive et conviviale.

Le moment le plus attendu par les enfants fut sans aucun doute l'arrivée du Père Noël, qui a fait une entrée remarquée non pas avec ses rennes, mais sur un magnifique cheval. Cette animation a également permis à plusieurs enfants de profiter d'un petit tour à cheval.

**Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle manifestation.**

Rendez-vous l'année prochaine avec encore plus d'exposants et d'animations !



## LE REPAS DE NOS AÎNÉS

En ce samedi 13 décembre 2025, la municipalité a eu le plaisir d'inviter nos aînés au traditionnel repas de fin d'année. Cette édition a rassemblé 98 personnes, toutes présentes pour partager un agréable moment de convivialité.

Accueillis par l'équipe municipale, les participants ont pu apprécier un repas de qualité, préparé par le personnel du Foyer Atelier de Ceyran.

L'animation musicale a largement contribué à la réussite de cette après-midi en entraînant de nombreux convives sur la piste de danse dans une ambiance chaleureuse et festive.

Ce rendez-vous a une nouvelle fois permis de vivre un très beau moment de partage, de convivialité et d'échanges intergénérationnels.

La fidélité de nos aînés à cette manifestation est particulièrement appréciée et encourage la municipalité à poursuivre ces temps de rencontre et de proximité avec eux.



## COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Comme chaque année, la commune a organisé, le vendredi 8 mai 2026, la cérémonie commémorative de l'Armistice de 1945 afin de célébrer la paix retrouvée, mais surtout de se souvenir et de transmettre le devoir de mémoire envers nos anciens combattants. Le défilé, suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts, s'est déroulé en présence de la municipalité, des habitants, des anciens combattants, des enfants de l'école, des associations locales ainsi que des sapeurs-pompiers.

L'animation musicale était assurée par la Band'Ana 63, contribuant au caractère solennel et convivial de cette cérémonie. Cette matinée de commémoration s'est clôturée par un vin d'honneur réunissant l'ensemble des participants dans un moment de partage et de convivialité.



# TRAVAUX ET PROJETS

## RÉALISATIONS SUIVANT LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

RETOUR EN IMAGES SUR LES DERNIERS AMÉNAGEMENTS :



**Réhabilitation et isolation de logements communaux**  
44 061 €



**Entretien du patrimoine**  
4 660 €



**Installation de columbarium au cimetière**  
6 600 €



**Remise en état de voiries**  
85 800 €



**Travaux de diagnostic du réseau d'assainissement collectif** toujours en cours.  
46 000 € entre 2025 et 2026

**Matérialisation de places de stationnement**

**Rénovation du parquet de l'école de musique**, réalisé par les agents techniques municipaux

**Achat d'équipements informatiques** pour l'École pour **9 004 €**, d'**équipements matériels** pour nos services techniques pour **7 390 €**

## LES PROJETS À VENIR :

Des nouveaux projets structurants pour notre commune dans le cadre de programmes de longs termes pluriannuels.

- Le lancement des études pour la construction d'une Halle et l'aménagement de la place Maismac ;
- Rénovation et renforcement de la vidéosurveillance ;
- Rénovation de l'éclairage public ;

- Poursuite des travaux de voiries ;
- L'entretien du réseau de borne incendie ;
- Aménagement sur la plateforme de « La Garde », emplacement pour le dépôt de branches, broyat et compost ;
- Remplacement et installation de jardinières ;
- Réfection des barrières du City Park.

## PRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS

### LA VIE ASSOCIATIVE, UNE RICHESSE POUR SAINT-SANDOUX

Notre village est particulièrement riche de sa vie associative, avec pas moins de 15 associations actives qui participent au dynamisme local dans de nombreux domaines : sport, culture, patrimoine, solidarité ou encore loisirs.

Parmi elles, l'Amicale des Pompiers, le Cercle de l'Amitié ou encore l'Amicale des Parents d'Élèves jouent un rôle essentiel dans la convivialité du village. D'autres structures comme la Société de Chasse La Diane, l'Association pour la Préservation du Patrimoine Historique ou encore le Club du Vieux Maismac contribuent à faire vivre les traditions et l'histoire locale.

Le tissu associatif comprend également de nombreuses associations sportives et de bien-être telles que Sando Vita Gym, SDS (Sport Dynamic Sandolien), sans oublier des structures engagées dans la solidarité et l'inclusion comme Spondyl & Handicap Ô Sport Auvergne, l'Association Entraide à Saint-Sandoux ou Les Pas de Lola. La philosophie, l'histoire et les sciences sont également mises à l'honneur à travers Les Chevilles de la Découverte.



Enfin, des initiatives comme *La Jeunesse Sandolienne*, *L'Univers de Thaïs* ou *OPUS* complètent cette diversité et témoignent du dynamisme et de la créativité des habitants.

**Grâce à l'engagement de leurs bénévoles et responsables, ces associations font vivre le village au quotidien et renforcent le lien social entre les habitants.**

## FOCUS

### ASSOCIATION UNIVERS DE THAIS :

#### DÉCOUVERTE, APPRENTISSAGE ET PRATIQUE DE LA MUSIQUE À SAINT-SANDOUX



L'association l'**Univers de Thaïs** poursuit les activités de son école de musique à Saint-Sandoux.

Sous la direction de Nicolas et Lorène, l'école propose un large panel d'activités : éveil musical dès le plus jeune âge (de 6 mois à 6 ans), ainsi que l'apprentissage de nombreux instruments et pratiques musicales tels que le piano, la guitare, la basse, le ukulélé, le chant, la musique assistée par ordinateur, le handpan, la batterie et les percussions, en cours individuels ou collectifs.

Des sessions musicales sont organisées au mois de juillet pour les bébés, enfants, adolescents et adultes. La reprise est programmée le samedi 12 septembre avec une journée d'information et d'inscription.

#### CONTACT :

Nicolas Tintot  
06 66 44 41 06  
musiquesaintsandoux@gmail.com  
@musique\_saint\_sandoux

## AGENDA ASSOCIATIF :

Retrouvez ci-dessous les rendez-vous et animations proposés par les associations de Saint-Sandoux pour les prochains mois. Ces événements sont ouverts à tous et rythment la vie locale tout au long de l'année.

- **30/05 et 06/06 : Les Aubades** – La Jeunesse Sandolienne
- **05 au 07/06 : Exposition de dessins** (G. Sarre & École) – Salle Culturelle – Entraide Saint-Sandoux
- **12/06 : Conférence** « La Vie Animale » par Christophe Candezon – Salle Culturelle – Les Chevilles de la Découverte
- **19/06 (16h30) : Kermesse de l'école** à la Place Maismac – Amicale des Parents d'Élèves
- **27/06 (16h00) : Projection Dessin Animé** à la Salle Culturelle – Entraide Saint-Sandoux
- **14/07 : Fête Nationale** : Fanfare, buvette et petite restauration (dès 19h) organisées par *La Diane*, feu d'artifice (22h30)
- **18/07 : Concours de pétanque** – Place Maismac – *La Diane*
- **12/09 : Journée d'information et d'inscription École de musique** – *L'Univers de Thaïs*
- **18 au 28/09 : Journées du Patrimoine** (expositions) – Tour des Forts – Association de Préservation du Patrimoine Historique de Saint-Sandoux
- **03/10 : Loto** – Salle Culturelle – Cercle de l'Amitié



## FOCUS : LA JEUNESSE SANDOLIENNE EN FÊTE (3 ET 4 JUILLET)

La Jeunesse Sandolienne organise un week-end de retrouvailles au cœur du village, Place Maismac, pour marquer le début de l'été dans une ambiance conviviale et festive.

- **Vendredi 3 juillet au soir** : ouverture de la buvette et soirée animée en musique pour un moment de partage en plein air.
- **Samedi 4 juillet au matin** : traditionnelle dégustation de tripes, rendez-vous incontournable pour les amateurs de spécialités locales.
- **Dimanche 4 juillet au soir** : clôture du week-end avec le grand bal populaire.

**Un programme festif et chaleureux ouvert à tous !**

## LA MISSION LOCALE

Premier acteur de l'insertion des jeunes, la Mission Locale accueille inconditionnellement chaque jeune du territoire âgé de 16 à 25 ans qui franchit sa porte.

La commune de Saint-Sandoux adhère à la Mission Locale du secteur de Cournon depuis 2025. Le rôle d'accompagnement de cet organisme se décline en plusieurs dispositifs.

La Mission Locale adopte une approche globale, ce qui lui permet d'appréhender l'ensemble des problématiques qu'un jeune peut rencontrer dans sa vie quotidienne : orientation professionnelle, insertion sociale, accès à la formation, au logement, etc.

Tous ces dispositifs ont pour objectif l'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie.

Cette année, six jeunes de la commune ont été accompagnés : certains ont signé un Contrat d'Engagement Jeune, d'autres ont intégré une formation en alternance ou ont bénéficié de stages en entreprise.

**Contact :** [www.mission-locale-cournon.com](http://www.mission-locale-cournon.com)



# S O N J E U R

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : UNE MISE À JOUR ESSENTIELLE

A la suite des dernières élections municipales, la commune a procédé à la mise à jour de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), un outil indispensable pour faire face aux situations de crise.

Ce plan permet d'anticiper et d'organiser les actions en cas d'événements majeurs (intempéries, incendies, risques sanitaires...), afin de protéger au mieux la population.

Il définit les rôles de chacun, les moyens à mobiliser et les mesures à mettre en œuvre : alerter, sécuriser, héberger, ravitailler et informer.

Une organisation claire est prévue autour du Maire et de différents pôles (coordination, logistique, accueil), pour agir efficacement si nécessaire.

**Une réunion publique d'information sera organisée afin de présenter ce dispositif à la population.**

## DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE



Professionnels et particuliers, vous pouvez effectuer vos démarches d'urbanisme en ligne.

Il est désormais possible de déposer les dossiers suivants :

- Permis de Construire (construction d'une maison individuelle, par exemple...)
- Déclaration Préalable (garage, abri de jardin, pergola, extension, toiture, façade, piscine...)
- Permis d'Aménager
- Permis de Démolir
- Certificat d'urbanisme
- Déclaration d'Intention d'Aliéner

Le service est disponible 24h/24 & 7 jours/7 sur le site :  
Service ADS du Grand Clermont  
[https://grandclermont.geosphere.fr/guichet-unique?utm\\_source=chatgpt.com](https://grandclermont.geosphere.fr/guichet-unique?utm_source=chatgpt.com)

**A savoir :** Le dépôt d'un dossier papier en mairie reste possible.

## INFOS



### LA CASERNE DES SAPEURS POMPIERS DE PLAUZAT

Après plusieurs années de recrutement, le centre compte désormais 36 pompiers, dont un tiers de femmes. Cet effectif permet d'assurer sereinement les missions quotidiennes, tout en rappelant que les volontaires seront toujours les bienvenus.

La Sainte-Barbe, célébrée fin 2025, a été l'occasion de mettre à l'honneur deux jeunes recrues volontaires. Plusieurs sapeurs-pompiers plus expérimentés ont également été récompensés par l'obtention de diplômes à l'issue de formations renforçant leurs compétences et accompagnant leur progression en grade. Enfin, deux pompiers ont été salués pour leurs 10 et 30 années d'engagement au service du volontariat.

Sur le plan opérationnel, l'activité s'est maintenue à un rythme soutenu, avec environ une intervention par jour, principalement consacrée au secours à la personne. Le renouvellement complet du parc de véhicules, accompagné de nouveaux équipements de protection, est venu renforcer les capacités d'intervention.

Enfin, les sapeurs-pompiers poursuivent leur participation à la vie locale, notamment lors des commémorations et événements communaux, affirmant leur présence au service du territoire et de ses habitants.

### HYMÉNOPTÈRES ET NIDS DE FRELONS : RESTONS VIGILANTS



La présence d'hyménoptères (abeilles, guêpes ou frelons) et plus particulièrement de nids de frelons peut représenter un danger pour les habitants, notamment à proximité des habitations, jardins ou lieux de passage.

Dans ce cas, il est fortement recommandé de ne pas intervenir soi-même et de faire appel à un professionnel, ces situations pouvant être risquées pour vous et votre entourage.

**Les sapeurs-pompiers n'interviennent plus sur ce type de missions.**

Une intervention rapide permet d'éviter le développement du nid et de limiter les risques. Vous pouvez prévenir la Mairie.

**En cas de doute, ne prenez aucun risque et signalez rapidement la situation.**

**Ensemble, restons attentifs pour la sécurité de tous.**

### RECENSEMENT CITOYEN : UNE DÉMARCHE ESSENTIELLE DÈS 16 ANS



#### RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Le recensement en mairie est une étape obligatoire pour tous les jeunes Français dès 16 ans, filles comme garçons. Il doit être effectué dans les délais, et au plus tard avant 25 ans.

Simple et rapide, il peut se faire en mairie ou en ligne. Une attestation est alors délivrée : précieuse, elle sera demandée pour la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), mais aussi pour certaines démarches comme les examens ou le permis de conduire.

**Pensez à conserver ce document et à signaler tout changement de situation par la suite.**

**Un geste citoyen indispensable pour entrer sereinement dans la vie administrative !**



## ÉPICERIE SOPHIE RÔLE SOCIAL, LIEU DE VIE

UN QUESTIONNAIRE POUR FAIRE VIVRE LE COMMERCE DE SAINT-SANDOUX

**Au cœur de notre village, un lieu fait bien plus que du simple commerce. Épicerie, bar, dépôt de pain, relais postal... mais aussi espace de convivialité avec des soirées à thème, du karaoké, des concerts ou encore du théâtre : ce commerce multi-services est un véritable pilier de la vie locale.**

Aujourd'hui, sa gérante, Sophie, lance une initiative importante : un questionnaire à destination des habitants. Une démarche précieuse pour mieux comprendre les attentes de chacun et faire évoluer son activité.

### UNE INITIATIVE UTILE POUR TOUS

Cette enquête s'inscrit dans une volonté claire : adapter au mieux les services proposés aux besoins réels des Sandoliens. Dans un village rural comme le nôtre, ce type de commerce joue un rôle essentiel, bien au-delà de la simple vente de produits.

Il permet de maintenir du lien social, d'offrir des services de proximité indispensables — notamment pour les personnes qui se déplacent difficilement — et de faire vivre le cœur du village.

**C'est pourquoi cette démarche mérite d'être largement soutenue.**

### Votre avis compte vraiment.

Chaque réponse au questionnaire est importante. Sophie s'est engagée à étudier avec attention l'ensemble des retours, à analyser les idées proposées et à en tirer des pistes concrètes d'amélioration.

L'objectif est clair : faire évoluer le commerce en tenant compte des attentes exprimées, tout en respectant les contraintes liées à ce type d'activité.

Déjà, plus de 130 réponses ont été enregistrées, preuve de l'intérêt des habitants pour cette initiative.

Nous vous encourageons vivement à participer à cette enquête. C'est une occasion concrète de faire entendre votre voix.

### DES CONTRAINTES À PRENDRE EN COMPTE

Gérer un commerce rural multi-services demande une organisation complexe :

- Des horaires souvent étendus, parfois difficiles à adapter ;
- Des marges réduites sur certains produits de première nécessité ;
- Des contraintes d'approvisionnement et de logistique ;
- La nécessité de concilier plusieurs activités en même temps.

Ces réalités rendent d'autant plus précieux les retours des habitants, afin de trouver le meilleur équilibre possible entre attentes et faisabilité.

# ENQUÊTE

## UN COMMERCE À PRÉSERVER

Au-delà des services qu'il propose, ce lieu est un espace de vie, d'échanges et de rencontres.

Le préserver, c'est préserver une partie de l'âme de notre village.

C'est aussi soutenir une activité locale qui contribue à notre quotidien, à notre autonomie et à notre qualité de vie.

## UN APPEL AUX HABITANTS

**Ce commerce est le nôtre.**

**Venez, participez, consommez local, faites vivre ce lieu, et surtout, prenez quelques minutes pour répondre au questionnaire.**

**C'est ensemble que nous pourrons lui permettre de continuer à exister et à évoluer.**



## INTERVIEW

### INTRODUCTION

Dans le cadre du questionnaire lancé auprès des habitants, nous avons rencontré Sophie, gérante du commerce multi-services de Saint-Sandoux.

### *Pourquoi avez-vous souhaité lancer ce questionnaire ?*

Mon activité repose essentiellement sur un noyau fidèle de clients, présent depuis le début. Aujourd'hui, pour espérer faire perdurer le commerce, il est essentiel de relancer la dynamique.

C'est ce constat qui m'a poussée à distribuer un questionnaire dans les boîtes aux lettres du village. Il s'articule autour de trois axes : comprendre les habitudes de fréquentation, identifier les freins (horaires, prix, offre...), et faire émerger de nouvelles idées.

Je tiens d'ailleurs à remercier la mairie qui m'a accompagnée dans cette démarche.

### *Qu'espérez-vous apprendre grâce aux réponses ?*

Les retours sont déjà nombreux — plus de 130 à ce jour — et cela me redonne beaucoup d'optimisme.

Ils vont me permettre d'identifier des pistes concrètes pour l'avenir et de mieux comprendre les attentes des habitants.

### *Êtes-vous prête à faire évoluer votre offre ?*

Oui, bien sûr. C'est tout l'objectif de cette enquête.

C'est aussi une façon d'ouvrir le dialogue avec les habitants, pour voir comment adapter mon activité à leurs besoins, tout en tenant compte des contraintes du commerce.

### *Pouvez-vous donner des exemples de changements envisagés ou à l'étude ?*

Plusieurs idées et projets ressortent déjà :

- Élargir les horaires, notamment le vendredi soir jusqu'à 20h30 ;

- Proposer des pizzas à consommer sur place ou à emporter ;
- Envisager une rôtisserie le samedi matin une fois par mois ;
- Et peut-être réfléchir à une solution pour le pain le dimanche matin.

Il y a aussi des attentes autour de nouvelles animations : soirées dansantes, salon de thé, jeux (fléchettes, etc.).

Enfin, je dois améliorer la communication. La mairie m'a proposé de relayer les événements via ses outils numériques, ce qui est une vraie opportunité.

### *Pourquoi est-il important que les habitants répondent ?*

C'est, à mon sens, le meilleur moyen d'adapter le commerce aux besoins réels des habitants.

Chaque réponse compte et peut contribuer à faire évoluer concrètement les choses.

# CIVISME



## BIEN VIVRE ENSEMBLE À SAINT-SANDOUX

### ANIMAUX



**À Saint-Sandoux, nos compagnons à quatre pattes font pleinement partie de la vie du village.**

Pour le bien-être de tous, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques. Les chiens doivent être tenus en laisse, en errance ils sont susceptibles de présenter un danger pour les personnes et la sécurité publique.

En vertu de ses pouvoirs de police, Madame le Maire prendra toutes mesures pour faire cesser le trouble, comme procéder à la capture de l'animal.

Un petit geste compte aussi beaucoup : ramasser les déjections permet de garder nos rues et chemins propres et agréables pour tous.

**Merci à chacun pour son attention !**

### CIRCULATION

Notre village est un lieu de vie partagé, où chacun doit pouvoir se déplacer en toute sécurité.



Adopter une vitesse modérée, notamment dans les zones habitées, contribue à protéger petits et grands. Pour rappel, le cœur de village est limité à 20 km/h.

Côté stationnement, privilégions les emplacements adaptés afin de ne pas gêner la circulation ni l'accès aux habitations.

**Ensemble, rendons nos déplacements plus sereins !**

### VIE COLLECTIVE

**Bien vivre ensemble, c'est avant tout une question de respect et d'attention !**

Respect du voisinage, gestion des nuisances sonores, entretien des haies en bordure de voirie et du domaine public, petits gestes du quotidien... chacun peut contribuer à une ambiance conviviale et apaisée.

À Saint-Sandoux, la qualité de vie repose sur cet esprit de solidarité et de bienveillance qui fait la richesse de notre village.

